INTERREGION
BRETAGNE – NORMANDIE

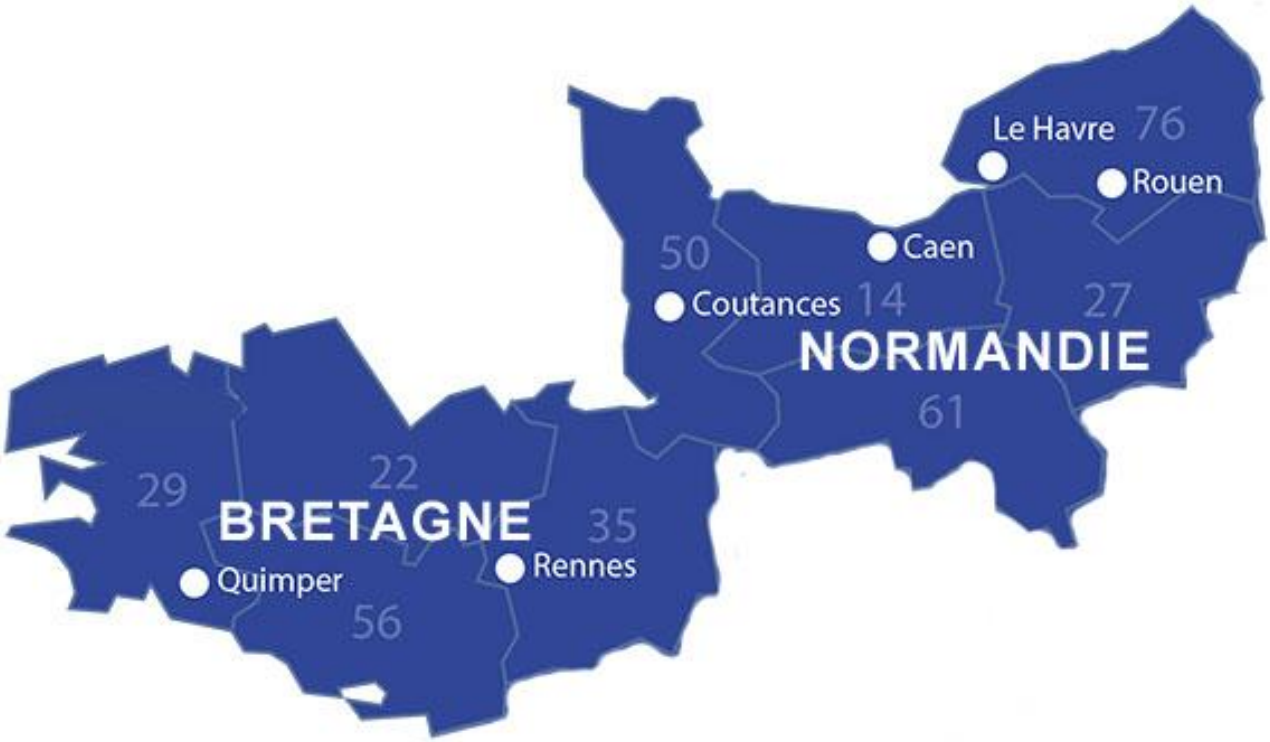

BULLETIN HIVERNAL
SAISON 2023-24

Modifications le 28/12/2023

SOMMAIRE

Coordonnées utiles Page 3

Règlement spécifique à l'interrégion Page 5

Calendrier interrégional Page 7

Meeting Pré France d'épreuves combinées et Marche Page 8

Meeting Pré France individuels Page 11

Cross Page 15

Minima de participation Page 19

Formulaire de Qualification Exceptionnelle ½ Finale cross Page 20

Avis aux clubs

Ce bulletin est disponible en téléchargement au format PDF sur le site de l'interrégion : http://inter-bretagne-normandie.athle.com. Les feuilles d'inscription au format Word sont également disponibles sur le site pour les envois par mail.

Profitez de cette possibilité pour imprimer vos feuilles d'inscription au format A4 ou pour éditer des bulletins supplémentaires à diffuser auprès de vos licenciés.

LES COORDONNEES UTILES

Adresse générale pour les compétitions interrégionales

cso@bretagne-normandie.fr

Ligues

Ligue de Bretagne

Maison Départementale des Sports
18 rue Pierre de COUBERTIN
22440 PLOUFRAGAN

Tel : 02 96 76 25 21
Fax : 02 96 76 25 23

Mail : bretagneathletisme@gmail.com
Web : www.bretagneathletisme.com

Ligue de Normandie

2 bis, rue Maurice LEGAL
14120 MONDEVILLE

Tel : 02 31 50 08 59

Mail : normandie.athle@orange.fr
Web : http://normandie.athle.fr

Présidents de CSO régionales

Bretagne
Alain TALARMIN — 06 44 23 86 22
alaintalarmin@gmail.com

Normandie
André KERVEILLANT — 06 85 31 92 29
kerveillant.andre@neuf.fr

Cadres techniques

Bretagne

Gilles DUPRAY	06 75 54 48 63 gillesdupray@gmeil.com	
Antoine GALOPIN	06 13 63 10 34 a-galopin@wanadoo.fr	

Normandie

Wilfrid BOULINEAU	06 62 22 87 34 boulineau.w@wanadoo.fr	
Pierre FRITEYRE	06 09 94 25 71 pierre.friteyre@athle.fr	
Jérôme LUCOTTE	06 60 68 94 73 jerome.lucotte@athle.fr	CMI Athlé 2028
Pascal MACHAT	06 11 78 25 85 pascalmachat@aol.com	

Fonctionnement dans les salles de Mondeville, Rennes, Saint Brieuc et Val de Reuil

Avec les salles de MONDEVILLE, RENNES, SAINT-BRIEUC et VAL DE REUIL, nous avons dorénavant quatre outils intéressants pour notre interrégion. Il faut les respecter et les consignes sont les mêmes que les années précédentes :

- Des chaussures propres spécifiques pour la salle, y compris pour les jurys et accompagnateurs
- Des **pointes de 6 mm** maximum pour les chaussures de compétition.
- Si l'échauffement se fait à l'extérieur de la salle, le nettoyage des chaussures avant de rentrer est obligatoire.
- Sont admis dans cet anneau uniquement les athlètes et les jurys pendant les compétitions.
- En quittant les lieux de concours, merci de ramasser au maximum les stocks, bouteilles d'eau…

Chaque club doit laisser l'endroit propre, tel qu'il était à son arrivée

REGLEMENT INTERREGIONAL

Pour les compétitions interrégionales, le programme proposé est celui des Championnats de France, pour chacune des catégories d'âge. Le règlement appliqué est le règlement fédéral, avec quelques adaptations propres à l'interrégion : en cas de litige, le règlement national sert de référence. Toutes les décisions prises par le conseil interrégional sont notées dans le compte rendu disponible auprès de vos clubs.

Pour permettre un bon déroulement des épreuves interrégionales, chaque club devra fournir des jurys en fonction du nombre d'athlètes inscrits (voir réglementation particulière pour chaque compétition). **Les clubs ne présentant pas dès la composition du jury leur nombre d'officiels pourront, après décision du juge arbitre, voir leurs athlètes interdits de participation.**

Meeting Pré France de Marche

Minima en page 18. L'athlète est inscrit dès sa réalisation (performance intégrée à SIFFA Performance au lundi 11/02/2024. Les clubs seront avertis de la mise en ligne des qualifiés et devront confirmer les athlètes qui souhaitent participer avant **12h00 le jeudi 15 février 2024.**

Meeting Pré France d'épreuves combinées 17 et 18 février à Rennes

Pas de minima. La participation est ouverte aux CJES femmes et hommes. Les inscriptions se font auprès de cso@bretagne-normandie.fr avant **12H00 le jeudi 15 février 2024**, à l'aide du formulaire de la page 8.
Les confirmations de participation se font 1 heure avant le début de la 1e épreuve.
Chaque club doit fournir 1 jury par tranche de 3 athlètes participants dans la limite de 4 jurys par club : 1 à 3 athlètes : 1 jury, 4 à 6 athlètes : 2, 7 à 9 athlètes : 3, plus de 9 athlètes : 4 jurys.

Meeting Pré France individuels 10 et 11 février à Rennes

Minima en page 18. L'athlète est inscrit dès sa réalisation (performance intégrée à SIFFA Performance au lundi 05/02/2024). Les clubs seront avertis de la mise en ligne des qualifiés et devront confirmer les athlètes qui souhaitent participer avant **12H00 le jeudi 08 février 2024.**

Il n'y aura pas de repêchage pour des performances hivernales inférieures au minima proposé. Les seuls repêchages envisageables concernent les courses sur l'anneau, les athlètes n'ayant pas tous la possibilité d'accéder facilement à un anneau pour réaliser des performances. Ces repêchages sur les performances estivales 2023 - 24 doivent être adressés à cso@bretagne-normandie.fr à l'aide du formulaire de la page 11.

En application des directives fédérales, les athlètes cadets et juniors ne peuvent pas participer aux courses supérieures au 800m.

Les athlètes hors interrégion qui souhaitent faire une demande d'inscription pour ce meeting Pré France doivent également utiliser le formulaire de la page 11.

La participation est ouverte aux CJESMa femmes et hommes. Les confirmations de participation se font 1 heure avant l'horaire prévu pour l'épreuve, sans tenir compte d'un retard éventuel de la compétition.

Chaque club doit fournir des jurys selon le quota suivant :

- 1 athlète : pas de jury obligatoire mais une aide sera appréciée
- 2 à 10 athlètes : 1 jury
- 11 à 20 athlètes : 2 jurys
- Plus de 20 athlètes : 3 jurys

Pour que la compétition soit organisée correctement il est indispensable que ce quota de jurys soit respecté pour chaque journée de compétition.

La liste des officiels avec les postes souhaités doit être expédiée à cso@bretagne-normandie.frpour **le jeudi 05 février 12 h 00.**

Les inscriptions pour le relais 4x1 tour cadets - cadettes et juniors doivent être faites auprès de cso@bretagne-normandie.fr en utilisant le formulaire de la page 12. Pour des raisons d'organisation, merci de donner la composition prévue de votre relais… les modifications éventuelles et les confirmations se feront sur place le jour de la compétition.

Demi-finale des championnats de France de Cross

La qualification se fait sur les championnats régionaux de cross en fonction des quotas précisés en page 15. Lorsqu'un club au moins 4 athlètes qualifiés à titre individuel dans une catégorie (et respectant la limitation du nombre nombres de mutés ou d'étrangers et sous réserve de ne pas avoir été qualifié à titre exceptionnel) la qualification à titre individuel est transformée en qualification par équipe, mais sans possibilité de modifier et de compléter l'équipe avec d'autres athlètes. Il est rappelé aux clubs que l'inscription d'une équipe 2 n'est pas possible.

Sur le même principe que pour les championnats de France de cross, les confirmations de participations se feront via le site internet de l'interrégion (http://inter-bretagne-normandie.athle.com). De manière à uniformiser le mode d'engagement pour le maximum de compétitions interrégionales les clubs devront impérativement confirmer les engagements pour cette compétition.

Les qualifications exceptionnelles sont gérées par les CSO régionales, en liaison avec les CTS.

Dans le cadre de la demi-finale des championnats de France de cross une compétition intercomités pour les minimes est mise en place. Chaque comité a la possibilité d'inscrire 15 minimes garçons et 15 minimes filles. Le classement s'effectuera sur les 6 premiers arrivants de chaque comité.

CALENDRIER INTERREGIONAL – HIVER 2023 - 24

Dates	Compétition	Lieu	Remarques
17 février 2024	Meeting Pré France de Marche	Rennes	Minima en page 18 Pré-inscription automatique dès réalisation du minima lors de la saison en salle 2022-2023 – Performance validée au 11/02/2024 Confirmation d'engagements à faire via le site interrégional avant 12H00 le jeudi 15 janvier 2024. Confirmation sur place – 1H avant le début de la 1e épreuve
17 et 18 février 2024	Meeting Pré France Epreuves combinées	Rennes	Sans minima Inscription auprès de cso@bretagne-normandie.fr avant 12H00 le jeudi 15 février2024. Confirmation sur place – 1H avant le début de la 1ère épreuve
10 et 11 février 2024	Meeting Pré France Individuel	Rennes	Minima en page 18 Pré-inscription automatique dès réalisation du minima lors de la saison en salle 2022-2023 – Performance validée au 04/02/2024. Confirmation d'engagements à faire via le site interrégional avant 12H00 le jeudi 08 février 2024. Confirmation sur place – 1H avant l'horaire prévu pour l'épreuve (sans tenir compte d'un retard éventuel) Relais 4*1 tour : inscription avant 12H00 le jeudi 08 février 2024.
18 février 2024	Demi-finale des championnats de France de cross	Saint James	Qualification sur les championnats régionaux en fonction des quotas précisés en page 15

MEETING PRE FRANCE D'EPREUVES COMBINEES

17 ET 18 FEVRIER 2024 – RENNES

FICHE D'INSCRIPTION

A faire parvenir à cso@bretagne-normandie.fr avant 12H00 le 15 février 2024.

CLUB :

Personne à contacter en cas de problème

NOM : Prénom : Téléphone :

N° de licence	NOM Prénom	Cat	Sexe	Performance	Date

OFFICIELS

N° de licence	NOM Prénom	Formation	Cat. souhaitée

MEETING PRE FRANCE D'EPREUVES COMBINEES ET MARCHE

RENNES – 17 ET 18 FEVRIER 2024

SAMEDI						
Epreuves de Marche				**CAM**	**JUM – ESM**	**SEM**
			12 :00	Composition des jurys		
			13 :00	60m		
			13 :15			
			13 :30			
			13 :45	Longueur A	60m	
			14 :00			
			14 :15			
Mise en place du jury Marche			14 :30			60m
			14 :45		Longueur B	
3000m Marche Femmes (2 courses)			15 :00			
			15 :15	Poids		
			15 :30			Longueur A
Puis 5000m Marche Hommes (2 courses)			15 :45			
			16 :00			
			16 :15		Poids	
			16 :30	Perche A et B		
			16 :45			
Fin des épreuves de Marche			17 :00			
			17 :15			Poids
			17 :30		Hauteur A	
			17 :45			
			18 :00			
			18 :15			Hauteur B
			18 :30			
			18 :45			
			19 :00			
			19 :15			

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre de participants.

Confirmation obligatoire 1 heure avant le début de la première épreuve.

Longueur A : Sautoir le plus proche de l'anneau

Longueur B : Sautoir le plus proche de la ligne droite centrale

Hauteur A : Sautoir proche des aires de longueur

Hauteur B : Sautoir proche de l'aire de poids

Perche A : Sauteur le long de l'anneau

Perche B : Sauteur arrivée ligne droite

MEETING PRE FRANCE D'EPREUVES COMBINEES ET MARCHE

RENNES – 17 ET 18 FEVRIER 2024

DIMANCHE						
CAF	JUF	ESF - SEF		CAM	JUM - ESM	SEM
Composition des jurys			8 :30	Composition des jurys		
			9:30	60mH		
			9:45		60mH JUM	
			9:55		60mH ESM – SEM	
60mH			10:15			
	60mH		10:30			
		60mH	10 :45			
			11 :00			
Hauteur B			11 :15	Hauteur A	Perche A et B	
			11 :30			
			11 :45			
			12 :00			
			12 :15			
			12 :30			
			12 :45			
			13 :00			
Poids	Hauteur A		13 :15			
			13 :30	1000m		
			13 :45			
		Hauteur B	14 :00			
			14 :15			
			14 :30			
			14 :45			
			15 :00		1000m	
	Poids		15 :15			1000m
Longueur A			15 :30			
			15 :45			
			16 :00			
		Poids	16 :15			
	Longueur B		16 :30			
			16 :45			
800m			17 :00			
			17 :15			
		Longueur A	17 :30			
	800m		17 :45			
			18 :00			
			18 :15			
			18 :30			
		800m	18 :45			
			19 :00			

MEETING PRE FRANCE INDIVIDUELS

10 et 11 FEVRIER 2024 – RENNES

FICHE DE DEMANDE DE REPECHAGE
et
DEMANDES D'INSCRIPTION D'ATHLETES HORS INTERREGION

A faire parvenir à cso@bretagne-normandie.fr avant 12H00 le lundi 5 février 2024

ATTENTION : SUITE A LA DECISION DU CONSEIL INTERREGIONAL D'OCTOBRE 2004, LES DEMANDES DE REPECHAGES A PARTIR DES PERFORMANCES ESTIVALES 2021 NE CONCERNENT QUE LES COURSES SUR L'ANNEAU.

Les demandes de qualifications exceptionnelles pour toutes les compétitions sont payantes pour les athlètes hors Ligue (15€ par journée)

CLUB :

Personne à contacter en cas de problème

NOM : Prénom : Téléphone :

N° de licence	NOM Prénom	Epreuve	Cat	Sexe	Performance	Date

MEETING PRE FRANCE INDIVIDUELS

10 et 11 FEVRIER 2024 – RENNES

FICHE D'INSCRIPTION RELAIS 4x 1 tour

A faire parvenir à cso@bretagne-normandie.fr avant 12H00 le 8 février 2024.

CLUB : Code club :

Catégorie : CAF JUF CAM JUM

Personne à contacter en cas de problème

NOM : Prénom : Téléphone :

Composition du relais

Place	NOM	Prénom	N° licence
1e relayeur			
2e relayeur			
3e relayeur			
4e relayeur			
Remplacant			
Remplacant			

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons dès l'inscription la composition de votre relais. Les modifications éventuelles (changement de place et/ou de relayeur) et les confirmations se feront sur place le jour de la compétition.

MEETING PRE FRANCE INDIVIDUELS

10 ET 11 FEVRIER 2024 - RENNES

HORAIRES DU SAMEDI

COURSES	Horaire	Hauteur	Longueur	Perche	Triple saut	Poids
Mise en place du jury	**12 h 45**					
	13 h 00					CH
60 m Femmes 1ère course	**13 h 15**		JH		CF	
60 m Hommes 1ère course	**14 h 00**	CF		Hommes Barre 3 m		
	14 h 40					JH
60 m Femmes 2ème course	**15 h 00**		ESMaH			
	15 h 30			Hommes Barre 3.80 m	JF	
60 m Hommes 2ème course	**15 h 45**					
	16 h 00					CF
60 m Femmes Finales	**16 h 45**					
60 m Hommes Finales	**17 h 05**	JESMaF				ESMaH
	17 h 20					
400 m Femmes	**17 h 30**		CH		ESMaF	
400 m Hommes	**17 h 55**					
800 m Femmes	**18 h 25**					
800 m Hommes	**18 h 40**					JESMaF
1500 m Femmes	**19 h 00**					
1500 m Hommes	**19 h 10**					
Relais 4 x 1 tour	**19 h 30**					

Remarque : Pour la Perche, le 1er concours débutera à 14 h par une barre aux alentours de 3 m et le 2ème débutera à 15 h 30 avec une première barre à 3.80 m.
Tous les athlètes sont autorisés à recourir dans la 2ème course de 60 m après confirmation à la chambre d'appel. Il y aura 3 finales minimum par sexe.
Dans tous les concours (sauf barres), 6 essais pour tous.
La liste des officiels avec les postes souhaités doit être envoyée à cso@bretagne-normandie.fr pour le jeudi 08 février 12 h 00,

MEETING PRE FRANCE INDIVIDUELS

10 ET 11 FEVRIER 2024 - RENNES

HORAIRES DU DIMANCHE

COURSES	Horaire	Hauteur	Longueur	Perche	Triple saut
Mise en place du jury	**10 h 15**				
200 m Femmes séries	**10 h 45**				JH
	11 h 00	CH	CF	Femmes Barre 2 m	
200 m Hommes séries	**11 h 30**				
60 haies CF 1ère course	**12 h 45**				ESMaH
60 haies JESF 1ère course	**13 h 00**				
60 haies CH 1ère course	**13 h 15**				
60 haies JH 1ère course	**13 h 30**			Femmes Barre 2.80 m	
60 haies JESH 1ère course	**13 h 45**	JESMaH			
	14 h 00		JESMaF		
60 haies CF 2ème course	**14 h 15**				CH
60 haies JESF 2ème course	**14 h 30**				
60 haies CH 2ème course	**14 h 45**				
60 haies JH 2ème course	**15 h 00**				
60 haies JESH 2ème course	**15 h 15**				
200 m Femmes Finales	**15 h 45**				
200 m Hommes Finales	**16 h 15**				
3000m Hommes	**16 h 45**				
3000m Femmes	**17 h 00**				

Remarque : Pour la Perche, le 1er concours débutera à 11 h par une barre aux alentours de 2 m et le 2ème débutera à 13 h 30 avec une première barre à 2.80 m.
Tous les athlètes sont autorisés à recourir sur 60 haies.
Sur 200 m, utilisation de 4 couloirs. 60% des engagés en finales.
Dans tous les concours (sauf barres), 6 essais pour tous.
La liste des officiels avec les postes souhaités doit être envoyée à cso@bretagne-normandie.fr pour le le jeudi 08 février 12 h 00,

DEMI – FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS

18 février 2024 – SAINT JAMES (50)

TABLEAU RECAPITULATIF DES QUOTAS DE QUALIFICATION

Suite à la reforme territoriale et au regroupement des ligues de Basse et Haute-Normandie le conseil interrégional de mars 2016 a validé le changement dans le mode de calcul des quotas de qualification pour les individuels et les équipes.

Les quotas 2024 pour chaque course sont disponibles ci-dessous :

Quotas 2024

	CAM	CAF	JUM	JUF	CCM	CCF	Elite M	Elite F	Master
NORMANDIE									
Quota Equipe	9	9	10	6	15	13	15	13	13
Quota Indiv.	51	52	48	52	40	40	39	63	45
BRETAGNE									
Quota Equipe	18	11	14	10	22	17	22	17	24
Quota Indiv.	69	68	72	68	60	60	61	97	75

Pour les deux courses Elite, les quotas indiqués concernent les qualifications des athlètes seniors et masters confondus. Les qualifications individuelles des espoirs sont calculées en dehors de ces quotas : tous les espoirs arrivants dans les 75% premiers pourcents de la course sont retenus.

Lorsqu'un club au moins 4 athlètes qualifiés à titre individuel dans une catégorie (et respectant la limitation du nombre nombres de mutés ou d'étrangers et sous réserve de ne pas avoir été qualifié à titre exceptionnel) la qualification à titre individuel est transformée en qualification par équipes, mais sans possibilité de modifier et de compléter l'équipe avec d'autres athlètes.

Il est rappelé qu'une seule équipe par club et par course pourra être qualifiée.

Confirmation de participation

Athlètes qualifiés à titre individuel : les athlètes seront pré-engagés pour la compétition et les clubs devront confirmer la participation de chaque athlète qualifié à titre individuel.

Equipes qualifiées : La composition d'équipe pour la demi-finale des Championnats de France sera à priori la même que celle des championnats régionaux mais il sera nécessaire de confirmer la participation de chaque membre de l'équipe.

En cas de modification dans la composition d'une équipe entre le championnat régional et la demi-finale, vous devrez modifier la composition de votre équipe via le site interrégional (http://inter-bretagne-

normandie.athle.com). Comme prévu par le règlement, les changements sur place seront acceptés jusqu'à H – 30 min.

Contacts

Les informations pratiques (hébergements, restauration, implantation du parcours, remise des dossards…) seront disponibles sur le site internet de l'organisation, ainsi que sur le site du club organisateur, le GDM Saint James (gdmsaintjamesathle.fr)

DEMANDES DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Toutes les demandes de qualification exceptionnelle doivent impérativement être déposées au plus tard le soir des championnats régionaux de cross auprès du représentant de chaque CSO régionale. Toute demande reçue après ce délai ne sera pas prise en compte.

Suite à la décision du conseil interrégional et de manière à limiter les sollicitations inappropriées toutes les demandes de qualification exceptionnelle doivent impérativement être accompagnées d'un chèque de caution de 30€ à l'ordre de la ligue d'accueil de la compétition (ligue de Normandie d'Athlétisme) pour l'année 2024. Le formulaire de demande est disponible en page 19.

Le chèque de caution sera rendu au club si l'athlète obtient sa qualification individuelle pour les Championnats de France. En cas de non-qualification aux Championnats de France ou de refus de la demande de qualification exceptionnelle le chèque sera encaissé.

INTERCOMITES MINIMES

Une compétition Intercomités sera mise en place dans le cadre de la demi-finale des championnats de France de cross.
Chaque comité a la possibilité d'inscrire 15 minimes garçons et 15 minimes filles pour cette compétition. Le classement sera effectué sur les 6 premiers athlètes de chaque comité.

Les inscriptions des minimes sont à la charge des comités départementaux qui sont également libres de sélectionner les athlètes comme ils l'entendent. Les inscriptions devront être adressées à la personne responsable en utilisant le fichier qui sera envoyé directement à chaque comité.

CROSS COUNTRY SAISON 2023-2024
NOMBRE D'EQUIPES QUALIFIEES PAR DEMI-FINALE AUX CHAMPIONNATS DE France

HOMMES					DEMI FINALES	FEMMES			
MA	ELITE	CC	JU	CA		ELITE	CC	JU	CA
7	6	5	5	6	BRETAGNE NORMANDIE	7	5	4	6

NOMBRE D'INDIVIDUELS QUALIFIES PAR DEMI-FINALE AUX CHAMPIONNATS DE France

HOMMES						DEMI FINALES	FEMMES					
M1&+	TC	U23	Cc	U20	U18		M1&+	TC	U23	Cc	U20	U18
56	31	13	32	39	45	BRETAGNE NORMANDIE	22	32	11	25	32	40

DEMI – FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS

18 FEVRIER 2024 – SAIT JAMES

DISTANCES - HORAIRES

½ Finales des Championnats de France de cross
Saint-James – dimanche 18 février 2024

Course	Horaire	Catégorie	Boucle Départ	Petite Boucle	Moyenne Boucle	Grande Boucle	Arrivée	Distance
Longueur des boucles			1230 m	1120 m	1480 m	2160 m	100 m	
1	*10 H 45*	**Ma H**	1			4	1	9970 m
2	*11 H 40*	**C F**	1		2		1	4290 m
3	*12 H 10*	**CC F**	1		2		1	4290 m
4	*12 H 40*	**CC H**	1		2		1	4290 m
5	*13 H 05*	**M H**	1		2		1	4290 m
6	*13 H 35*	**M F**	1	1	1		1	3930 m
7	*14 H 00*	**C H**	1	1	2		1	5410 m
8	*14 H 25*	**J F**	1	1	2		1	5410 m
9	*15 h 00*	**J H**	1		1	2	1	7130 m
10	*15 H 35*	**Elite F**	1			3	1	7810 m
11	*16 H 25*	**Elite H**	1			4	1	9970 m

Boucle Départ : Départ – BCDEFA = 1230 m
Petite Boucle : A B C D E F A= 1120 m
Moyenne Boucle : A B C D E G F A= 1480 m
Grande Boucle : A B C H D E G F A= 2160 m
F – Arrivée = 100 m

MINIMA DE PARTICIPATION AUX MEETINGS PRE – FRANCE

HOMMES					Epreuves	FEMMES				
Cadets	Juniors	Espoirs	Seniors	Masters		Cadets	Juniors	Espoirs	Seniors	Masters
7"70	7"60	7"50	7"40	7"60	**60m**	8"60	8"60	8"60	8"60	8"60
25"00	24"50	24"00	24"00	24"50	**200m**	28"50	28"50	28"30	28"30	28"50
58.00	56"00	55"00	54"00	56"00	**400m**	72.00	70"00	68"00	66"00	70"00
2.10.00	2'08"00	2'07"00	2'06"00	2'08"00	**800m**	2.45.00	2'45"00	2'40"00	2'35"00	2'45"00
X	X	Inscription avec les minima SE	4'20"00	4'20"00	**1500m**	X	X	Inscription avec les minima SE	5'20"00	5'20"00
X	X		9'30''00	9'30''00	**3000m**	X	X		12'00''00	12'00''00
9"60	9"80	9"50	9"40	9"80	**60mH**	10"50	10"90	10"70	10"70	10"90
1m75	1m75	1m75	1m80	1m75	**Hauteur**	1m45	1m45	1m45	1m45	1m45
3m40	3m60	3m80	4m20	3m60	**Perche**	2m60	2m70	2m70	2m80	2m70
5m80	6m00	6m20	6m50	6m00	**Longueur**	4m70	4m70	4m70	4m70	4m70
12m00	12m00	12m00	12m00	12m00	**Triple saut**	9m50	9m50	9m60	9m80	9m50
11m00	10m50	10m50	11m00	10m50	**Poids**	9m50	8m80	9m00	9m20	8m80
Pas de minima					EC	Pas de minima				
29'00"00	28'00"00	27'00"00	27'00"00	28'00"00	**Marche**	20'00"00	19'30"00	19'00"00	19'00"00	19'30"00

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE
DEMI-FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS
SAINT JAMES – 18 FEVRIER 2024

Cette demande est à déposer auprès du représentant de la CSO régionale au plus tard le soir des championnats régionaux de cross.

Elle sera étudiée durant la semaine qui suit les championnats régionaux de cross par les Présidents de CSO régionales.

Il est rappelé aux clubs que les demandes de qualification exceptionnelle ne servent pas à repêcher des athlètes absents sans raison valable ou n'ayant pu obtenir leur qualification sur le terrain le jour des championnats régionaux. Les demandes de qualification exceptionnelles seront étudiées sur la base des résultats sportifs de la saison en cours pour des athlètes ayant déjà participé aux Championnats de France lors des années précédentes.

Suite à la décision du conseil interrégional, toutes les demandes de qualifications exceptionnelles doivent impérativement être accompagnées d'un chèque de caution de 30€ à l'ordre de la ligue d'accueil de la compétition (ligue de Normandie d'Athlétisme pour 2024) (Impérativement 1 chèque par demande)

.....

CLUB : _____

Code club						

Nom du responsable : N° de téléphone :

ATHLETE :

Nom et Prénom de l'athlète								
Catégorie								Cross court
N° licence								Cross long

Motif ayant entraîné la demande de QE :

Résultats 2022-2023:

Classement France FFA 2023 :